CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Arts du bois
Option tourneur

Ce CAP permet d'acquérir les techniques artisanales traditionnelles du travail du bois pour créer, reproduire ou restaurer des objets, des éléments décoratifs ou du mobilier. L'enseignement porte également sur le dessin d'art, le dessin technique et l'histoire des styles.
Le tourneur est un spécialiste qui travaille à la main des pièces de bois fixées sur un tour électrique, afin de leur donner leur forme définitive. Il crée ou reproduit des éléments de balustrade ou de rampe d'escalier, des pieds de meuble, des objets tels que des cannes de billard ou des pions de jeu de dames, ou innove dans des créations contemporaines … Il peut également restaurer des pièces anciennes. Outre le tour à bois, il utilise des outils spécifiques pour tailler la matière, tels que la gouge ou le bédane.
Ce métier réclame d'autant plus de précision et d'habileté que les outils sont guidés à la main, ce qui interdit tout faux mouvement.
La pratique professionnelle :

- Établir des plans, croquis, phases de recherches et élaborer des processus de fabrication selon la complexité de l'objet.
- Connaître les machines, outils, matériaux et différentes techniques.
- Usiner des pièces « entre-axe », « en l'air » et d'autres techniques contemporaines, leur appliquer différentes finitions et appliquer les consignes de sécurité
- Entretenir son matériel et affûter ses outils.

Débouchés

C'est un diplôme qui prépare au métier de Tourneur d'art qui réalise manuellement des pièces ou des ensembles d'éléments destinés à différents secteurs et domaines d'activités :
Ameublement ; Arts du bijou ; Arts de la table ; Arts du spectacle ; Menuiserie ; Prototypage ; Décoration d'intérieur ; Facteurs d'instrument ; Tournage industrielles emplois ne sont pas nombreux et il faut envisager une certaine mobilité.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Enseignements professionnels

La formation est à la fois technique et artistique.
L'enseignement technologique et professionnel comporte une partie générale commune et une partie spécifique à chaque option du CAP arts du bois :

- les cours d'arts appliqués et de culture artistique apportent aux élèves des repères dans le monde des arts et une culture générale.
- Comprendre et utiliser les documents sont à la base de la formation. Des cours d'histoire des styles des arts du bois permettent aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires pour reconnaître les différents styles lors de travaux de restauration ou de création ;
- le dessin technique et le dessin d'art apportent les techniques de préparation d'un ouvrage ;
- l'étude préparatoire d'une réalisation implique à la fois du dessin et du modelage afin de pouvoir présenter un projet à un client ;
- la connaissance du bois et des différentes techniques de préparation ;
- le choix et la préparation des outils à mains et des machines ;
- la sécurité.

La technologie de spécialité du tourneur porte plus spécifiquement sur :

- Étude préparatoire de l'ouvrage à réaliser.
- Choix, adaptation et affûtage des outils à main : gouges, bédanes, ciseaux (planes), grains d'orge,
- Crochets, outils de forme, mèches à cuiller.
- Préparation des machines :
  - mise en place des outils ;
  - réglage ;
  - protection.
- Choix, débit et corroyage des bois.
- Assemblage par collage, embrèvements, entures, pas de vis.
- Mise en place de la pièce à tourner :
  - entre pointes ;
  - sur plateau ;
  - en mandrin bois ou métal (gobelet et mors).
- Exécution des calibres et traçage des repères.
- Tournage en relief et en creux sur bois de fil, de travers, de bout :
  - dégrossissage ;
  - ébauche et mise en forme ;
  - ponçage à la mèche à cuiller.
- Contrôle de la conformité du travail en cours ou en fin d'exécution.
- Finition de la pièce par surfaçage et ponçage.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Exécution d'ue pièce tournée, coeff. 11 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)
- Dessin, coeff. 3
- Technologie et prévention des accidents, coeff. 2
- Histoire des styles des arts du bois, coeff. 1

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire–géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- CAP Ébéniste
- Bac pro Technicien constructeur bois
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- BMA Ebéniste

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Haute-Garonne (31)
Revel - Lycée professionnel des métiers de l'ameublement (Public) ***/***

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

I *formation initiale*

A *formation en apprentissage*

Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).
N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse